



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, assistante-greffière de la Ville de Rosemère, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes* :

QUE le Conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 14 décembre 2020, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2021;

QUE ces séances seront tenues en la salle du Conseil municipal, à l'hôtel de ville, au 100, rue Charbonneau, Rosemère, aux dates et heures suivantes :

Jour	Date	Heure
Lundi	18 janvier 2021	19 h 30
Lundi	8 février 2021	19 h 30
Lundi	8 mars 2021	19 h 30
Lundi	12 avril 2021	19 h 30
Lundi	10 mai 2021	19 h 30
Lundi	14 juin 2021	19 h 30
Lundi	12 juillet 2021	19 h 30
Lundi	16 août 2021	19 h 30
Lundi	13 septembre 2021	19 h 30
Lundi	4 octobre 2021	19 h 30
Lundi	22 novembre 2021	19 h 30
Lundi	13 décembre 2021	19 h 30

À noter que la séance ordinaire du mois de janvier 2021 se tiendra le 18 et non le 11, tel que publié sur les différentes plates-formes de la Ville.

FAIT À ROSEMÈRE CE 16 DÉCEMBRE 2020.

L'assistante-greffière,

FRANCINE BÉLANGER, OMA